



Adopter en tant que célibataire homosexuelle

Par **onfray_old**, le **25/06/2007 à 18:58**

J'ai obtenu un agrément du conseil général en 2005. Les enquêtes psy et sociale mentionnent ma relation homosexuelle. (Je suis célibataire et vis seule) Une adoption est elle possible ou non (en France et pays étrangers).

Par **hanan**, le **27/06/2007 à 11:17**

bonjour, rnrn la loi française ne permet pas encore une telle démarche...rnce que permet la loi belgervous pouvez donc adopter en Belgique

Par **pommee**, le **31/07/2008 à 21:37**

en theorie l'adoption est possible mais la mention de l'homosexualite dans le rapport fait reculer beaucoup d'association souvent les personnes dans votre cas aaccueille un enfant sans une possibilité de l'adopter en tous cas immediatemet je crois que c'est le cas pour Haïti